



PROCÈS-VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Samedi 20 février 2016

CNOSF - Maison du Sport Français

1, avenue Pierre de Coubertin – 75640 PARIS CEDEX 13

A/ Ouverture de l'assemblée générale ordinaire à 11h08 par le Président par intérim Nadir ALLOUACHE.

L'ensemble des documents utilisés pendant l'assemblée a été remis aux participants à leur arrivée.

Préambule : Vérification du Quorum

Après décompte et vérification des participants, 38 votants présents sur 62, représentant 28 967 voix sur 37 070 possibles. Conformément à l'article 5.12 des statuts fédéraux, le quorum est atteint, l'assemblée générale peut donc se tenir.



PREMIÈRE RÉSOLUTION

(Lecture et approbation du rapport moral du Président¹ et vote)

Avant de faire procéder au vote, le Président propose le vote à main levée. La proposition est retenue à l'unanimité.

Nadir ALLOUACHE fait lecture de son rapport moral, balayant tous les faits marquants de la saison sur tous les secteurs de la vie fédérale. Il revient sur la reconnaissance officielle de la FFKMDA par différentes institutions : le CNOSF, le Ministère qui a réaffirmé sa délégation, la WAKO et tout dernièrement l'IFMA.

Il salue les bons résultats internationaux.

Il insiste sur le bilan des récentes Commissions (Féminine, Pancrace), et la création de la Commission Handisport.

Il poursuit en rappelant les modernisations techniques engagées (les logiciels de gestion des affiliations et licences et celui des compétitions), le recrutement de nouvelles assistantes,

Il évoque enfin, l'élection qui va suivre pour suppléer les démissions du Comité Directeur parmi lesquelles, celle d'Anthony ELKAIM.

Il remercie chaleureusement tous les acteurs de la vie fédérale.

L'Assemblée Générale prend acte et approuve le rapport moral du Président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

(Lecture et approbation du rapport moral du secrétaire général²).

Jean-Luc GUETROT, livre son rapport moral en insistant sur la cohésion de l'équipe qui fait l'efficacité de la FFKMDA à tous les niveaux de responsabilités (licenciés, entraîneurs, bénévoles, salariés, cadres d'Etat, dirigeants).

Il insiste sur les valeurs et l'éthique de la Fédération qui font sa force et forge sa différence.

L'Assemblée Générale prend acte et approuve le rapport moral du Secrétaire Général.

TROISIÈME RÉSOLUTION

(Lecture et approbation du rapport de la Direction Technique Nationale³)

Albert PERNET présente son rapport sous forme d'un diaporama qu'il commente. Il rappelle sa

¹ Annexe 1

² Annexe 2

³ Annexe 3



prise de poste, il y a à peine plus d'un an et tous les secteurs sur lesquels intervient la Direction Technique Nationale qui n'est constituée que de 4 personnes (3 cadres d'Etat et un cadre fédéral).

Albert PERNET revient sur les résultats obtenus à l'International. Il rappelle, en évoquant les 3 titres mondiaux rapportés par les Français, que les « ranking » sont universellement établis prioritairement en fonction des médailles d'or, et que, par conséquent, il vaut mieux avoir 1 médaille d'or rapportée par une petite équipe que 4 médailles de bronze décrochées par une grosse délégation.

Le DTN, brosse ensuite un tableau des grands chantiers entrepris et qui vont se poursuivre tout au long de l'année : les actions de développement avec le plan « Citoyens du Sport », la féminisation des pratiques, le handisport, le sport universitaire et scolaire, la labellisation des clubs. Laurent BOIS qui pilote le projet en expose les grandes lignes. Le logiciel, dont la mise en œuvre est prévue pour la prochaine rentrée, fait l'objet de nombreuses questions et d'un vif intérêt dans l'assistance.

Le DTN poursuit en indiquant que tout ce travail de fond est essentiel pour le renouvellement de la délégation et l'obtention du Haut niveau.

Pierre-Yves ROQUEFERE, Directeur des Équipes de France fait un point sur le sujet.

Le DTN évoque enfin la formation. La réforme en cours orchestrée par le Ministère des Sports, Patrice SANTERO et Anthony VIEIRA, participent au débat qui s'anime au sein de l'Assemblée. Le DTN conclut en invitant à une réflexion sur la formation fédérale qui, de son point de vue est souvent perçue par de trop nombreuses ligues comme un modèle économique. La valorisation de nos diplômes passera inéluctablement par des changements drastiques dans l'organisation des formations.

L'Assemblée Générale prend acte et approuve le rapport du Directeur Technique National

QUATRIÈME RÉSOLUTION

(Lecture et approbation du rapport du médecin fédéral⁴)

Philippe DELIAC, absent pour raisons de santé, a chargé Patrice SANTERO de faire lecture de son rapport.

Celui-ci précise que les travaux de la Commission médicale, réunie à Bourges ont conduit à :

- actualiser des règlements médicaux,
- redéfinir la liste des Médecins de ligues en fonction du nouveau découpage géographique,
- participer à la mise en place de la Commission handisport,
- poursuivre l'activité de recherche de la FFKMDA,
- mettre en place un protocole de prise en charge, de suivi et d'étude épidémiologique des accidents traumatiques spécifiques à nos pratiques.

La prochaine réunion de la Commission est prévue à Bordeaux en avril prochain.

⁴ Annexe 4



L'Assemblée Générale prend acte et approuve le rapport du médecin fédéral au cours de la séance.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

(Lecture et approbation du rapport d'activité de la Trésorière Générale⁵)

Angélique PITIOT, commence la lecture de son rapport en rappelant à l'assemblée, qu'elle a pris ses fonctions depuis un mois et qu'elle espère être en mesure de répondre à toutes les questions.

La Fédération affiche une bonne santé financière pour la 3^e année consécutive. Le bilan fait apparaître un solde positif de 165 K€.

La bonne gestion des comptes permet de disposer d'une trésorerie suffisante pour assurer une totale autonomie sans endettement.

Le bénéfice de l'exercice d'un montant de 164 776 € au crédit du compte « Report à nouveau » est ainsi porté de 514 338 € à 679 114 €.

L'Assemblée Générale prend acte et approuve le rapport de la Trésorière Générale.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIÈME RÉSOLUTION

(Lecture et approbation des rapports du Commissaire aux comptes⁶, approbation des comptes annuels clos le 31 décembre 2015)

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels et sur l'exécution de sa mission au cours de cet exercice, approuve les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2015, tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

⁵ Annexe 5

⁶ Annexe 6



SEPTIÈME RÉSOLUTION

(Lecture et approbation du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.612-5 du code de commerce⁷)

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.612-5 du code de commerce, approuve ledit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

HUITIÈME RÉSOLUTION

(Présentation du budget prévisionnel 2016⁸)

Angélique PITIOT, la Trésorière Générale, reprend la parole pour présenter le budget prévisionnel 2016. Celui-ci présente une légère augmentation par rapport à celui de 2015, basée sur une augmentation des licences et des affiliations.

L'Assemblée Générale prend acte et approuve le Budget prévisionnel 2016

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

NEUVIÈME RÉSOLUTION

(Élections aux postes vacants du Comité Directeur)

Le Comité Directeur doit compter au moins 17 membres pour diriger.

Nadir ALLOUACHE rappelle le choix du Comité Directeur du 30 janvier 2016 d'ouvrir 2 postes à des candidatures féminines (1 pour que le CD compte au moins 17 membres + 1 pour être en adéquation avec les préconisations ministérielles sur la féminisation des instances dirigeantes (25%). Il se réjouit d'avoir reçu 7 candidatures qui montrent l'implication des femmes dans nos disciplines.

Il invite les candidates ayant fait le déplacement à se présenter devant l'assemblée.

Sandrine LEBOEUF, Laetitia CESTARI et Aurélie RZASA prennent la parole à tour de rôle et expliquent leurs motivations.

Le vote s'effectue à bulletin secret.

⁷ Annexe 7

⁸ Annexe 8



Jean-Pierre BATTUT et Emmanuel DELAMPER, membres de la Commission électorale se préparent à contrôler l'élection mais Jean-Pierre BATTUT est appelé en urgence et doit quitter l'AG.

Un volontaire est demandé pour le remplacer. Michael PROVOST avec l'accord des membres de l'AG se propose pour procéder au décompte des votes.

Résultats des votes

Candidates	Nbre de voix
.CESTARI laetitia	17 108
.CONFORTINI Elisabeth	14 885
.RZASA Aurélie	5 263
.BARTHE SADLAN Marie-Pierre	5 160
.LEBOEUF Sandrine	4 585
.CHABOT Madeleine	1 660
.PHOCION Sylvette	1 066

4 bulletins nuls

Les nouveaux membres du Comité Directeur élus à la majorité sont :
Laetitia CESTARI et Élisabeth CONFORTINI.

QUESTIONS DIVERSES

Règlement Disciplinaire

Une version erronée du règlement disciplinaire a été mise en ligne par erreur sur le site et est donc citée en référence depuis la dernière AG de 2015.

Il est préférable pour éviter tout malentendu de faire revoter le règlement disciplinaire dans sa version corrigée.

Serge Castello, Président de la Commission de discipline en profite pour énoncer les difficultés de la Commission disciplinaire. La FFKMDA n'est pas la seule fédération à rencontrer des problèmes et le CNOSF souvent sollicité, a produit un règlement disciplinaire type pour les fédérations.

Serge Castello s'engage à étudier ce règlement.

Le règlement disciplinaire est voté à la majorité.

Autres questions diverses

CTL

Le DTN est interrogé sur le rôle des CTL.

Il rappelle ses missions qui font l'objet d'une note qui est consultable en ligne sur le site.

Clubs qui ne licencient pas tous leurs adhérents



Ce problème récurrent est, cette fois, évoqué par Serge Guilhou. Un débat s'anime. Laurent BOIS explique que l'agrément des clubs (obligatoire pour prétendre à des subventions CNDS par exemple) étant maintenant obtenu automatiquement pour les clubs affiliés dans une

fédération agréée, devrait être un levier supplémentaire pour contraindre à licencier tous les adhérents.

Hervé Coutelas, pense que la FFKMDA doit profiter de son positionnement leader pour plus de fermeté à l'égard des clubs qui contreviennent au règlement et à l'engagement écrit qu'ils ont signé.

Une des mesures à prendre pourrait être d'imposer à celui qui veut passer un diplôme que son club soit dans les règles.

La FFKMDA enverra aux clubs ayant moins de 10 licenciés un courrier leur précisant qu'elle va informer les institutions de cette « anomalie » et qu'une visite inopinée des services de l'Etat dans les clubs « tricheurs » peut être lourde de conséquences.

Les Présidents de ligue sont les relais incontournables dans cette chaîne. Ils ont un outil performant, l'intranet fédéral, pour leur donner toutes les informations nécessaires sur leurs clubs. Ils doivent intervenir auprès des clubs et les contraindre à se mettre en conformité avec les statuts

PANCRACE/MMA

Anthony BAYON soulève le problème du MMA. Il pense que les clubs doivent se préparer à faire évoluer le Pancrace.

Albert PERNET, appuyé par Nadir ALLOUACHE rappelle que le MMA n'est pas à l'ordre du jour.

Le Pancrace qui se pratique en Grèce se fait sans frappes au sol. Il y a une vraie culture disciplinaire autour du Pancrace ce qui n'est pas le cas du MMA.

La FFKMDA, qui a demandé la délégation pour le Pancrace doit se concentrer sur le développement de cette discipline qui compte maintenant sur une commission efficace qui est en train de mettre en place une vraie politique sportive.

Fin de l'AG 2016 à 14 heures



ANNEXES

- Annexe 1 : Rapport moral du Président, **Nadir ALLOUACHE**
Annexe 2 : Rapport moral du Secrétaire Général, **Jean-Luc GUETOT**
Annexe 3 : Rapport du Directeur Technique National, **Albert PERNET**
Annexe 4 : Rapport du Médecin fédéral, **Philippe DELIAC**
Annexe 5 : Rapport de la Trésorière Générale, **Angélique PITIOT**
Annexe 6 et 7: Rapports des Commissaires aux comptes, **Cécile COSTE, Mickaël HARROUCH**
Annexe 8 : Budget prévisionnel 2016